

**En refusant la loi El Khomri, de quoi parle-t-on ?  
Du droit des gens, de tous les gens du pays ? ou d'autre chose ?**

**RENCONTRE LE JEUDI 14 Avril, 18h30**

**1) Tout d'abord, il est évident que la fameuse « réforme du droit du travail » est injuste et méprisante** pour les gens qui passent leur vie à travailler, souvent durement. Elle ne vise qu'à précariser et à mettre les ouvriers et les employés dans la main des patrons et des petits chefs. Cette loi organise et justifie l'abandon de droits importants et la casse des conditions de travail nécessaires à une vie correcte.

**2) On ne peut pas parler des droits aujourd'hui sans préciser si c'est des droits pour tous les habitants dont on parle, ou non.**

La question du droit des gens est une question complexe. Peut-on parler de « droits » si cela ne s'applique pas à tous ? Si on limite les droits à certains, alors obligatoirement ces droits disparaissent petit à petit pour le plus grand nombre et c'est bien ce qui se passe en France depuis plusieurs années. Ils finissent par constituer un « statut », des avantages consentis envers ceux qui sont reconnus comme méritants par l'entreprise ou l'administration. C'est ce piège qu'il faut éviter actuellement : la séparation des gens voulus par les gouvernements successifs permet de faire disparaître le droit du travail s'appliquant à tous, de le présenter comme ringard et inadapté, au profit de statuts négociables pour les différents groupes de salariés.

Si on mène bataille pour le droit des gens, alors il faut inclure les réfugiés (les Roms en font partie), les précaires, les plus pauvres du pays, les ouvriers étrangers et leurs familles sous conditions et surveillés, les habitants des banlieues, etc... tous ceux qui vivent aujourd'hui en France et qui, de fait, sont déjà exclus du droit du travail.

Comment faire en sorte que ce point soit clairement énoncé ? **Comment en faire une affaire de principe et non d'opinion ?**

**3) Contre la réforme du code du travail, prendre la mesure de ce à quoi nous sommes confrontés.**

Nous vivons une séquence où la guerre est redevenue une proposition politique en Europe, la France en étant malheureusement à l'avant-garde de par ses guerres multiples à l'extérieur, et sa politique de tensions menée à l'extrême contre des pans entiers de la population à l'intérieur. Se battre aujourd'hui contre la loi sans inclure cette dimension, c'est suivre le même chemin qu'en 1936 en France où le mouvement social a occulté l'actualité guerrière et agressive de l'époque, laissant les gens désarmés et impuissants devant l'Europe fasciste et nazie (et dire cela ne remet pas en cause les avancées significatives gagnées en 36 pour le droit des ouvriers et de tous).

Mettre en avant les droits pour tous, c'est permettre que chacun soit pris en compte, c'est travailler à une situation apaisée; cela crée les conditions pour faire face à l'Etat, ses guerres, ses réformes agressives contre les gens du pays.

.../...

4) **Comment faire une puissance des gens sur ce principe des droits pour tous**, par où cela peut passer ?

- Dire « *on lutte* », « *on se rassemble* », « *on converge...* » : aujourd'hui, cela ne fait pas puissance mais impuissance. On essaie de vieilles recettes dans une situation nouvelle. Il ne faut pas perdre de vue que les objectifs des gouvernements ne sont plus « le bien public » et « l'intérêt général », mais qu'ils fondent toute leur politique sur le sécuritaire, l'immigration, la religion, la guerre. Il s'agit donc aujourd'hui de réfléchir et de tenter d'autres constructions possibles entre les gens du pays. Des tentatives existent, nous pourrions en parler.
- Se pose la question de la solidarité, et cela de façon nouvelle : non pas dans la version étriquée « l'union fait la force » qui n'est le regroupement des intérêts de certains sur la base de ce qu'on veut pas, **mais de la solidarité comme entente possible et affirmée entre des gens différents, réunis sur des principes qui prennent tout le monde en compte.**
- Partir de la conviction que mener à bien cela, c'est notre affaire, c'est l'affaire de tous ceux qui le décident. **Faire des droits pour tous une affaire de principes, c'est poser des jalons pour que la bataille existe, situation par situation, même si la loi est votée.**

Nous vous proposons d'en débattre ensemble, **jeudi 14 Avril à 18h30**, dans le cadre des « *Rencontres pour penser l'aujourd'hui* »

Rue du Lieutenant Colonel Pelissier, Métro Capitole, Toulouse  
Espace DURANTI, salle au 3<sup>e</sup> étage

Toulouse, le 27/03/2016

Site : [www.ouvriersgensdici.net](http://www.ouvriersgensdici.net)  
Mail : [ouvriersgensdici@free.fr](mailto:ouvriersgensdici@free.fr)  
Tél : 06-13-06-94-62